



Syndicat mixte
pour l'aménagement et la gestion
du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient
Maison du Parc
10220 PINEY

Extrait des délibérations du Bureau syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

OBJET : Convention entre l'Association des Amis du PNRFO et le PNRFO

**DATE DE LA
CONVOCATION**
19 avril 2023
DATE D’AFFICHAGE
19 avril 2023

NOMBRE DE DELEGUES
Afférents au Bureau : 18
En exercice : 18
Présents : 7
Votants : 7
+ 3 pouvoirs

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou
notification
du

L'an deux mille vingt-trois, le cinq mai à 14 h 00 les membres du Bureau syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la Maison du Parc – 10220 Piney sous la présidence de Mme Marielle CHEVALLIER, Conseillère départementale, Maire de Vendevre-sur-Barse

ETAIENT PRESENTS

Mme Marielle CHEVALLIER, Conseillère départementale, Maire de Vendevre-sur-Barse avec les pouvoirs de M. Philippe PICHERY et de Mme Claude HOMEHR
M. Olivier JACQUINET, Conseiller départemental
M. Hervé CHAMBON, Maire de Hampigny
M. Alain CHENET, Conseiller municipal de Vendevre-sur-Barse
M. Christian DENORMANDIE, Maire de Piney
Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire de Lusigny-sur-Barse
M. Patrick DYON, Maire de Rouilly-Sacey avec le pouvoir de M. Gilles JACQUARD

Il est proposé au Bureau syndical un projet de convention entre le Syndicat mixte du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et l'Association des Amis du Parc. Cette convention vise à prévoir les engagements réciproques dans le cadre du soutien à l'activité de l'association pour l'année 2023.

Le Bureau syndical décide à l'unanimité de :

- valider le projet de convention,
- autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Marielle CHEVALLIER

MARIELLE CHEVALLIER
2023.05.11 08:55:41 +0200
Ref:20230509_153602_1-1-O
Signature numérique
le Président